



Strasbourg, le 28 mars 2011

CDL-PV(2011)001syn
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

86^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 25-26 mars 2011)

CARNET DE BORD

A sa 86^e session plénière (25-26 mars 2011) la Commission de Venise

- a tenu un échange de vues avec M. B. Noucier, Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères de la **Tunisie**, et avec Mme Anne Brasseur, Rapporteur sur la situation en Tunisie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, concernant les développements dans ce pays depuis la « révolution Jasmine » et concernant la coopération avec la Commission de Venise sur les réformes constitutionnelles et électorales actuellement en cours de préparation ;
- a adopté l'avis sur les questions qui se posent dans le cadre de la préparation d'une nouvelle Constitution de la **Hongrie**, faisant suite à un échange de vues avec M. Tibor Navracsics, Vice Premier Ministre et Ministre de l'Administration publique et de la Justice ;
- a adopté l'avis sur le document de réflexion sur la mise en place et le fonctionnement d'une assemblée constitutionnelle en **Ukraine**, faisant suite à un échange de vues avec M. Mykola Kozyubra, Professeur, membre de la Commission pour le renforcement de la démocratie et de l'état de droit ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur les langues en Ukraine ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur les changements et les modifications à la loi sur l'élection des députés de la **République de Serbie**, préparé conjointement avec l'OSCE/BIDDH ;
- a adopté l'avis sur le financement des activités politiques de la République de Serbie, préparé conjointement avec l'OSCE/BIDDH ;
- a tenu un échange de vues avec M. S. Bosković, Vice Ministre de la Justice de la Serbie, et a autorisé les rapporteurs à préparer un avis sur les réglementations mettant en œuvre les lois sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur les juges et à l'envoyer aux autorités de la Serbie avant la session de juin 2011 ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur les juges et les procureurs de la **Turquie**, préparé conjointement avec la Direction Générale des affaires juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et faisant suite à un échange de vues avec M. M. Yardimci, Chef de service au Ministère de la Justice de la Turquie ;
- a entériné l'avis sur le projet de loi sur les procureurs de la **Bolivie**, faisant suite à un échange de vues avec M. M. Uribe Melendres, Procureur Général et avec M. N Cox Mayorga, Vice Ministre de la Justice de la Bolivie ;
- a été informée des **suites données** aux avis suivants :
 - o Avis conjoint intérimaire de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi modifiant et complétant la loi sur la liberté de conscience et les organisations religieuses de l'**Arménie** ;
 - o Mémoire amicus curiae pour la Cour constitutionnelle de la Bosnie–Herzégovine sur certaines dispositions de la loi électorale de la **Bosnie–Herzégovine**, de la constitution de la Fédération de la Bosnie–Herzégovine et du statut de la ville de Mostar ;
 - o Avis conjoint sur la loi sur le système judiciaire et le statut des juges de l'**Ukraine** par la Commission de Venise et la Direction Générale des affaires

juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe ;

- Avis relatif à la loi sur la langue d'état de la **République slovaque** ;
- a adopté le rapport sur **l'état de droit** ;
- a pris note du bilan sur les notions de « **bonne gouvernance** » et de « **bonne administration** » ;
- a été informée des développements constitutionnels en **Bulgarie**, en **Italie**, au **Kazakhstan** et au **Maroc** ;
- a été informée des résultats et des conclusions du **2^e Congrès mondial de justice constitutionnelle** qui s'est tenu à Rio de Janeiro les 16-18 janvier 2011 ;
- a adopté son **rapport annuel d'activités 2010** ;
- a décidé de convoquer une réunion des membres intéressés en juin 2011, en vue d'une discussion sur la possible de remettre en place la **sous-commission sur l'Amérique latine** ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- a fixé les dates de ses prochaines sessions : 17-18 juin 2011 ; 14-15 octobre 2011 ; 16-17 décembre 2011.